

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2024

DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN
MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE, DE
TRANSPORT, DE SANTÉ ET DE CIRCULATION DES PERSONNES - (N° 631)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 55

présenté par
M. Bouloux

ARTICLE 11

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« y approuver »,

le mot :

« publier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.